

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2014-632 DU 9 OCTOBRE 2014

Chargeant **Monsieur Christian E.G.SOSSOUHOUNTO**
Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de
l'Assainissement, de l'intérim de **Monsieur Raphaël**
EDOU Ministre de l'Environnement Chargé de la Gestion
des Changements Climatiques, du Reboisement, et de la
Protection des Ressources Naturelles et Forestières du
Mardi 05 au lundi 18 Août 2014.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- VU** la loi 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Benin ;
VU la Programmation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
VU le décret n°2013-457 du 08 Octobre 2013 portant composition du Gouvernement

DECRETE

Article 1^{er} Pour compter du Mardi 05 au lundi 18 août 2014, **Monsieur**
Christian E.G.SOSSOUHOUNTO Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Assainissement
est chargé de l'intérim de **Monsieur Raphaël EDOU**, Ministre de l'Environnement Chargé de la
Gestion des Changements Climatiques, du Reboisement, et de la Protection des Ressources
Naturelles et forestières pendant son absence.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 9 oct 2014

Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement


Dr Boni YAYI

Ampliatiions : PR 6- AN 4-CS 2-CC 2-HCJ 2-CES 2-HAAC 2- SGG 4-JO 1 –Autres Ministères 27.



